

Formulaire de DON à l'ALLIANCE ROYALE

Mme / Mlle / M. / M.& Mme :

Adresse (obligatoire) :

.....

Tél fixe et/ou portable (facultatif):

Courriel (facultatif, merci d'écrire lisiblement, en distinguant tirets et points):

..... @

1. désire(nt) aider l'Alliance royale en effectuant un don

2. verse(nt) la somme de€

3. Souhaitent recevoir un reçu fiscal (versement par chèque ou virement bancaire uniquement) permettant de bénéficier jusqu'à 66% de réduction d'impôt sur le montant versé : OUI NON

4. Règle(nt) le montant par :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre de l'Association de Financement de l'Alliance royale | merci d'envoyer votre chèque <u>accompagné de ce formulaire</u> à l'adresse suivante : Alliance royale - B.A.L. 2 - 31, avenue du Parc-des-Princes - 75016 Paris |
| <input type="checkbox"/> virement simple | merci d'adresser votre virement à Alliance royale, IBAN : FR76 3000 4011 4600 0100 3281 024 et d'envoyer ce formulaire à l'adresse suivante : Alliance royale - B.A.L. 2 - 31, avenue du Parc-des-Princes - 75016 Paris |
| <input type="checkbox"/> virement périodique (mensuel, bimensuel, autre) | |
| <input type="checkbox"/> en espèces (ne donne pas droit à un reçu fiscal) | merci de faire parvenir ce formulaire avec votre règlement à votre délégué. |

Seuls les dons et cotisations de personnes physiques sont autorisés, dans la limite de 7.500€ par an, tous partis, mandataires ou associations de financement confondus (Loi 2013-904). Les virements et chèques doivent provenir d'un compte bancaire personnel. Les virements de type Paypal ne sont pas autorisés.

L'Association de Financement de l'Alliance royale (R.N.A. : W784002815) a été agréée par la CNCCFP le 10 janvier 2013 pour percevoir les dons et cotisations de l'Alliance royale et délivrer les reçus fiscaux.